## Service d'incendies régional de Mont-Joli Note de service

<b>Objet :</b> Vérification annuelle des permis de	En vigueur le : 11 février 2015
conduire 2015	

## Note à tout le personnel

Nous devons procéder annuellement à la vérification des dossiers de conduite (SAAQ) du personnel du Service des incendies.

Cette vérification à pour but de :

- S'assurer que tous les membres du service possèdent bien la classe 4 A;
- S'assurer que les permis de conduire des membres du service sont en règle;
- S'assurer que les conditions de conduites inscrites au permis soient respectés par le service;

Pour obtenir gratuitement une copie de votre dossier de conduite vous n'avez qu'à vous rendre sur le site internet de la SAAQ en cliquant sur le lien suivant :

http://www.saaq.gouv.qc.ca/saaqclic/grandpublic/etatdossier/index.php

Vous recevrez la copie de votre dossier de conduite par la poste dans les 10 jours qui suivent. Par la suite, vous pourrez l'acheminer à mon attention soit par courriel ou en laissant une copie à mon bureau.

Vous devrez fournir la copie de votre dossier au plus tard le 15 mars 2015.

Merci

Émise par : Robert Roger	Page : 1 de 1	Note de
Emilo pur i recourt reger	Tuge : Tue T	Service 03